Diagnostic déchets sur le territoire et suivi de la mise en œuvre du Contrat Territorial Déchets (CTD)

Communauté de Communes des Portes de la Thièrache

Auteur :

320, Rue des Verseaux

2360 Rozoy-sur-Serre

Voir le site internet

Pamela Antoni

pantoni@portes-de-thierache.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La collecte sélective est en place sur le territoire rural de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) depuis 1999 pour 7 539 habitants :

- La communication écrite (guide de tri, guide de l'élu), associée à une communication orale (réunions publiques, porte-à-porte avec des élus locaux…) a permis une bonne implantation de la collecte sélective dans le paysage.

- Un camion-tri compartimenté assure une collecte hebdomadaire des 3 flux (queue de tri, verre, et matériaux à recycler).

- Chaque usager dispose, suivant la taille de son foyer, d'un bac bi-compartimenté (180 L ou 260 L) pour les emballages à recycler, avec consignes de tri mentionnées sur le couvercle (impression par photo-injection).

- En juillet 2001, 2 déchèteries ont été ouvertes aux ménages et aux petites entreprises.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

D'un point de vue quantitatif

- Définir une courbe d'évolution des flux (collecte sélective, déchèterie) en termes de coûts et de performances.
- Optimisation du service déchets ménagers.

D'un point de vue qualitatif

• Inventaire et bilan
- Réaliser un état des lieux de la gestion des déchets (points forts et points faibles du service…).
- Recenser les acteurs sur le territoire et les partenaires.
- Recenser les besoins des usagers et des entreprises.
- Mise en lumière des faiblesses du service et mobilisation des acteurs à travers le Contrat Territorial Déchets (CTD) pour en améliorer les performances.
• Communication et partenariats
- Mettre en avant les acteurs en termes de communication.
- Fluidifier la communication entre le secrétariat des communes et la CCTP via Internet.

- Développer des partenariats (entreprises, Chambre Consulaire…).
- Entretenir les partenariats déjà construits (Education Nationale, communes, usagers…).

Résultats quantitatifs

-

Résultats qualitatifs

- Meilleure prise en compte des attentes des usagers dans la réflexion en amont
- Restructuration de la concertation en interne et sur le terrain.
- Formation des gardiens de déchèterie à l'ensemble du service déchets ménagers.
- Information de la commission Déchets sur la gestion des déchets ménagers et sur les pratiques nationales (prévention, filière de valorisation, dispositif….).
- Identification et structuration du partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers.
- Refonte du guide de tri et des consignes en termes de coûts, d'environnement…
- Programmation des actions en fonction des priorités techniques et économiques.

On constate de façon générale :
- des changements de comportements,
- des interrogations pour mieux faire,
- une volonté de résultats pour l'ensemble des usagers en termes de coût et de tonnage,
- une implication massive des enseignants,
- des attentes de plus en plus pointues des usagers en matière de tri,
- une prise de conscience des entreprises sur la nécessité de quantifier et de trier leurs déchets pour optimiser leur enlèvement…

Toutes les données ont été compilées dans un tableau de bord mis à disposition sur simple appel téléphonique.

MISE EN OEUVRE

Planning

Rencontre avec les acteurs du territoire
- Responsable du traitement des déchets : équipe de collecte, prestataires, agents d'entretien dans l'habitat vertical, gardien de déchèterie…
- Responsables locaux et usagers : élus, entreprises, milieu scolaire, habitants…
La rencontre avec les différents acteurs du territoire a permis de faire le point sur les actions menées :
- bulletin de sensibilisation,
- animations scolaires,
- suivi de terrain,
- promotion du compostage individuel…
et d'en évaluer les retombées.

Enquête de satisfaction auprès des usagers
Un questionnaire-type a été mené tout au long des entretiens (satisfaction du dispositif, problèmes rencontrés, améliorations à apporter, impact de la communication écrite…).

Recensement des problèmes et des suggestions de chacun

Moyens humains

-

Moyens financiers

Budget pour :
- Temps chargé de mission CTD
- Support de communication

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- CCPT

- Communes
- ADEME
- Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Laonnois (SIRTOM)
- Chambre des Métiers
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Fédération Française du Bâtiment (FFB)
- Chambre d'agriculture de l'Aisne
- Trésor Public

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Réactualisation de l'état des lieux en fin de CTD

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTE DES DECHETS | DECHETERIE | MENAGE | ENTREPRISE | COOPERATION LOCALE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Janvier 2012
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN
aline.blin@ademe.fr
Direction régionale Hauts-De-France